



**Compte-rendu de l'assemblée générale de la  
Ligue de Bretagne de Taekwondo et Disciplines Associées  
du 05/10/2019**

L'assemblée générale de la Ligue de Bretagne de Taekwondo et Disciplines Associées (LBTDA) s'est déroulée le 05/10/2019 à la Maison de Quartier de Villejean 2 rue de Bourgogne à Rennes.

Etaient présents :

- M. Bruno Laudren (président de la LBTDA et membre de l'ARHC)
- M. Freddy Pessel (trésorier de la LBTDA et membre de l'ARHC)
- M. Romain Gamby (secrétaire de la LBTDA et membre de l'ARHC)
- Mme Isabelle Luron (membre du comité directeur de la LBTDA, déléguée départementale d'Ille-et-Vilaine et présidente de l'ARHC)
- M. Dao Moua (membre du comité directeur de la LBTDA et professeur au Chonkwon Taekwondo)
- M. Jean-Jacques Quillévéry (membre du comité directeur de la LBTDA et secrétaire du club Zen-Do)
- M. Cédric Anguerrand (professeur au Koryo Kwan)
- M. Kevin Dufeil (secrétaire du Jeong Tong Taekwondo Dojang)
- M. Mustapha Ismaïli (Responsable Arbitre de Ligue, président du Sankofa)
- Mme Mandon Marion (vice-présidente du Jeong Tong Taewondo Dojang)
- Mme Céline Menard (Responsable Disciplines Associées de Ligue, membre de l'ARHC)
- Mme Marine Moua (présidente du club Chonkwon Taekwondo)

Etaient représentés :

- CEPS Dinan Armor Hapkido par M. Romain Gamby
- Dojo Club Janzéen par M. Bruno Laudren

Etaient excusés :

- M. Jonas Bellay (membre du comité directeur de la LBTDA et membre de l'ARHC)

## 1 Bilan moral de la saison 2018-2019 présenté par Bruno Laudren

La saison a de nouveau été particulièrement fertile en événements.

Elle a commencé dès la mi-août par la mise en place d'une campagne de publicité sur internet via GoogleAds (cf. annexe 1). Cette campagne a permis de toucher un grand nombre de personnes en les amenant sur le site internet de la ligue sur la page des clubs qui s'est enrichi d'un texte permettant une meilleure pertinence ce qui a permis davantage de clics et un meilleur taux de clics donc une meilleure qualité de la campagne 2018-2019 vs 2017-2018.

Le championnat de Bretagne de Taekwondo combat et l'open de Hapkido combat ont remporté un très vif succès, comme la saison dernière, tant pour les combattants que pour les spectateurs.

Bilan du championnat de Taekwondo combat : 54 inscrits, 9 titres de champion de Bretagne et 11 titres en critérium décernés.

Bilan de l'open Hapkido combat : 39 inscrits, 11 titres décernés, pas de catégories orphelines celle-ci ayant été supprimées avant la compétition car il n'y avait pas de titres « officiels » attribués.

Le championnat de Bretagne de Taekwondo technique organisé conjointement avec un critérium technique de Taekwondo et de Hapkido, comprenant une épreuve commune aux deux disciplines, a également remporté un certain succès. Il a été convenu pour renforcer la présence des taekwondoïstes d'organiser pour la saison 2019-2020 un critérium poomsé libre en plus du championnat officiel.

Bilan du championnat Taekwondo technique : 6 inscrits, 4 titres décernés, chacun ayant participé et ayant été noté.

Critérium Poomsé Taekwondo : 3 inscrits dans 3 catégories orphelines.

Critérium Hapkido Poomsé : 8 inscrits dans 6 catégories.

Critérium Hoshinsul Taekwondo : 2 participants dans 1 catégorie.

Critérium Hapkido technique : 20 participants dans 5 catégories.

Critérium commun coups de pied sautés : 24 participants dans 9 catégories.

Tous les participants des critères ont été notés.

Passage de dan Hapkido : 10 inscrits pour le 1<sup>er</sup> dan, 100 % de succès et 4 inscrits pour le 2<sup>ème</sup> dan, 100% de succès.

Passage de dan Taekwondo : 4 inscrits pour le 1<sup>er</sup> dan ou il-poom, 100 % de succès et 4 inscrits pour le 2<sup>ème</sup> dan, 25 % de succès.

CQP MAM : 6 candidats, 100 % de succès.

DEJEPS : 1 candidat, 100 % de succès.

Diplôme d'arbitre national 1<sup>er</sup> degré : 1 candidat, 100% de succès.

Palmarès des champions Bretons aux compétitions France et Europe :

- 1<sup>er</sup> au Championnat de France Universitaire Taekwondo Combat masculin -54 kg
- 2<sup>ème</sup> au Championnat de France Universitaire Taekwondo Combat masculin -54 kg
- 3<sup>ème</sup> au Championnat de France Universitaire Taekwondo Combat masculin -54 kg
- 1<sup>er</sup> au Championnat d'Europe Universitaire Taekwondo Combat masculin -54 kg
- 2<sup>ème</sup> au Championnat d'Europe Universitaire Taekwondo Combat masculin -54 kg
- 1<sup>ère</sup> au Critérium National Masters Taekwondo combat féminin -57 kg
- 3<sup>ème</sup> au Critérium National Masters Taekwondo combat féminin +67 kg
- 2<sup>ème</sup> au Critérium National Masters Taekwondo combat masculin -68 kg
- 1<sup>er</sup> Critérium National Para-Taekwondo
- 2<sup>ème</sup> Critérium National Para-Taekwondo

Achat de matériel : la LBTDA s'est dotée de casques électroniques de génération 2 qu'elle pourra utiliser avec les plastrons électroniques de génération 2 qu'elle commandera lors de la saison 2019-2020.

Les subventions sont de trois ordres :

- Les subventions de la région Bretagne pour l'achat de matériel. Sur la saison 2018-2019 une demande d'achat de matériel pour les casques électroniques de génération 2 a été effectuée pour un montant subventionnable de 13996 €. Le conseil régional a accordé une subvention de 6998 €, soit 50 % de l'investissement.
- Les subventions du CNDS ne sont plus accordées désormais que pour soutenir la professionnalisation du mouvement sportif par l'emploi.
- Les subventions de la région Bretagne qui comportent deux impératifs. L'organisation des championnats de Bretagne et la gestion des pôles espoirs et laisse 2 autres actions au choix de la ligue. La ligue a proposé :
  - Campagne de publicité Google Ads pour 1000 € de subvention
  - Organisation d'opens de Hapkido pour 750 € de subvention
  - Les championnats de Bretagne de Taekwondo pour 1500 € de subvention

Le conseil régional a accordé une subvention de 1000€ au titre de la contractualisation.

**Le bilan moral a été adopté à l'unanimité.**

## 2 Bilan financier de la saison 2018-2019 présenté par Freddy Pessel

### Compte de résultat saison 2018-2019

Charges		Produits	
<b>Administration</b>	<b>2 226,46 €</b>	<b>Prestations LBTDA</b>	<b>4 508,30 €</b>
Fournitures administratives	195,10 €	Vente de passeports	3 400,00 €
Frais postaux	38,20 €	Frais d'inscription Compétitions LBTDA	542,00 €
Frais bancaires	33,10 €	Frais d'inscription Passage de Dan LBTDA	550,00 €
Assurances	332,48 €	Frais postaux	16,30 €
Location de salle	250,00 €		
Location de box	1 097,98 €		
Cotisations	279,60 €		
<b>Matériel</b>	<b>3 638,83 €</b>	<b>Subventions</b>	<b>14 366,32 €</b>
Achat de passeports	1 700,00 €	FFTDA	5 242,00 €
Achat de matériels	105,24 €	Conseil Régional de Bretagne (matériel)	7 124,32 €
Location de matériel	60,00 €	Conseil Régional de Bretagne (contractualisation)	2 000,00 €
Dotations aux amortissement ordinateur Asus année 2/3	306,00 €		
Dotations aux amortissement aire de combat Hapkido année 2/10	1 115,59 €		
Dotation aux amortissements casques électroniques Taekwondo année 1/8	352,00 €		
<b>Communication</b>	<b>775,18 €</b>	<b>Autres</b>	<b>149,24 €</b>
Publicité	700,00 €	Intérêts bancaires	149,02 €
Site internet	75,18 €	PayPal	0,22 €
<b>Compétitions - Stages - Formations</b>	<b>6 795,34 €</b>		
Rémunération (arbitres, juges médecins, etc)	1 180,00 €		
Frais d'inscription Championnats de France	576,00 €		
Forfait déplacement Championnats de France	1 075,00 €		
Stages	692,00 €		
Repas	1 484,80 €		
Hébergement	965,30 €		
Rétrocessions subvention	822,24 €		
<b>Déplacements</b>	<b>3 765,08 €</b>		
Indemnités kilométriques	1 614,68 €		
Péages	28,60 €		
Location de véhicules	249,41 €		
Train	551,90 €		
Avion	930,12 €		
Taxi	98,50 €		
Parking	51,93 €		
Transports en commun	128,99 €		
Repas	110,95 €		
<b>Total des charges</b>	<b>17 200,89 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>19 023,86 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>1 822,97 €</b>		

## Bilan saison 2018-2019

Actif			Passif	
	BRUT	Amortissements	NET	
<b>Immobilisations corporelles</b>			<b>Capitaux</b>	
Aire de combat Hapkido	11 155,88 €	2 231,18 €	Report à nouveau	28 493,02 €
Ordinateur Asus	917,99 €	612,00 €	Résultat de l'exercice	1 822,97 €
Casques électroniques Taekwondo	2 816,00 €	352,00 €		
<b>Stock</b>				
Stock passeports	490,00 €			
<b>Disponibilités</b>				
Livret	17 659,95 €			
Compte chèque	471,35 €			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>33 511,17 €</b>	<b>3 195,18 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>30 315,99 €</b>

**Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité.**

### 3 Perspectives de la saison 2019-2020

Dates	Titres	Lieux
27 octobre 2019	Stage arbitrage Taekwondo et Hapkido	Gymnase des Deux Ruisseaux à Chantepie
10 ou 17 novembre 2019	Stage Taekwondo combat	Gymnase des Deux Ruisseaux à Chantepie
24 novembre 2019	Open Sandrofia	Larmor-Plage
8 décembre 2019	Passage de dan Hapkido	Dojo Rennais (Cleunay)
1 ou 8 décembre 2019	Stage Taekwondo technique	Lieu à définir
12 janvier 2020	Championnat de Bretagne Taekwondo combat et Open de Bretagne Hapkido combat	Salle Saint-Exupéry Chavagne
2 février 2020	Championnat de Bretagne Taekwondo Poomsé et Critérium technique Taekwondo Hapkido	Salle Saint-Exupéry Chavagne
1 mars 2020	Stage de combat Hapkido	Dojo Rennais (Cleunay)
22 mars 2020	Coupe de France de Hapkido	Dojo régional de Bréquigny à Rennes
14 juin 2020	Passage de dan Taekwondo	Gymnase des Deux Ruisseaux à Chantepie



Remarques :



- En prévision de l'organisation d'une formation DIF et des compétitions combat et technique qui auront à la Salle Saint-Exupéry de Chavagne, les dépenses de location de salle ont été revues à la hausse.
- Pour tenir compte de la nouvelle grille de rémunération fixée par le comité directeur le 26/09/2019, les dépenses pour la rémunération des arbitres et des juges ont été revues à la hausse.
- Etant donné l'évolution sur les dernières saisons des dépenses pour les frais d'inscription et le forfait déplacement pour les Championnats de France, un budget plus important a été prévu pour la saison 2019-2020.
- Les clubs ATRM et ARHC n'ayant pas utilisé la totalité de la subvention du CNDS octroyée pour la réalisation d'actions dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), le reste de la rétrocession est reconduite pour la saison 2019-2020.
- Etant donné que les frais d'affiliation des clubs à la FFTDA n'ont finalement pas été augmentés de 50 €, l'aide de 50 € octroyée par la LBTDA aux clubs pour la participation aux compétitions régionales n'a pas été reconduite pour la saison 2019-2020. Les recettes pour les inscriptions aux compétitions régionales ont donc été revues à la hausse.
- Une subvention de la Région Bretagne est attendue pour l'achat des plastrons électroniques de génération 2.
- Etant donné que les subventions du CNDS ne sont plus accordées désormais que pour soutenir la professionnalisation du mouvement sportif par l'emploi, aucune subvention n'a été prévue dans le budget.

**Le budget prévisionnel a été approuvé à l'unanimité.**

## 5 Questions diverses

A la suite des résultats obtenus par le club Chonkwon Taekwondo Chantepie aux Championnats de France et d'Europe Universitaire Taekwondo Combat, Mme Marine Moua a été contacté par M. Frédéric Peter, président de l'Université de Rennes 1, pour proposer d'accueillir le Championnat de France Universitaire Taekwondo Combat lors de la saison 2020-2021. Cette démarche est vivement encouragée car elle permettra la promotion du Taekwondo et des disciplines associées au sein de l'Université de Rennes 1.

Le rôle et les missions des membres de l'Equipe Technique Régionale doivent être définis. Le rôle proposé et souhaité serait surtout une aide logistique à l'organisation des événements sportifs organisés par la LBTDA (lieux, arbitres, juges...). M. Freddy Pessel rappelle que les missions des ETR figurent dans les directives techniques nationales sur le site de la FFTDA. Mme Céline Ménard est proposée et sera encadrée pour être formée à l'utilisation du logiciel Martial Events.

Bruno Laudren, président	Freddy Pessel, trésorier	Romain Gamby, secrétaire
		



## Annexe 1

Voici le bilan des campagnes publicitaires Google Ads depuis 2017.

	2017	2018	2019
<b>clics</b>	1072	1465	1670
<b>impressions</b>	14461	14811	13072
<b>CTR</b>	7,41%	9,89%	12,78%
<b>CPC moyen</b>	0,55€	0,62€	0,60€
<b>coût</b>	585,29€	901,01€	998,89€
<b>appels</b>	1	6	7

Commentaires :

- Chaque année le budget augmente ce qui ne donne pas toujours plus de visibilité (moins d'impressions des annonces en 2019 qu'en 2018 et 2017). Cela peut être expliqué par une hausse de la concurrence sur ces mots-clés, mais également une moins bonne pertinence de la page d'atterrissage des publicités.
- Le CTR (Taux de clics par rapport aux impressions) à quant à lui été nettement amélioré en 2019 (en passant de moins de 10% à 12,78%).
- Le CPC moyen était beaucoup plus bas en 2017 (moins de concurrence), mais a tout de même diminué de 2019 à 2018 (-0,02€)
- Les appels téléphoniques ne sont pas une mesure très intéressante, car tous les appels n'aboutissent pas à une conversation téléphonique, mais ce chiffre reste tout de même en hausse.

Et voici un détail de la campagne de 2019 entre les périodes du 15/08 au 03/09 et du 04/09 au 15/09.

	du 15/08/2019 au 03/09/2019	du 04/09/2019 au 15/09/2019
<b>clics</b>	962	708
<b>impressions</b>	8199	4873
<b>CTR</b>	11,73%	14,53%
<b>CPC moyen</b>	0,65€	0,53€
<b>coût</b>	627,00€	372,09€
<b>appels</b>	7	0

Avant et après le changement de la page d'atterrissage pour la campagne publicitaire, nous sommes passés de plusieurs pages d'atterrissage (une par département) à une page unique pour l'ensemble des groupes d'annonces. Cette unique page d'atterrissage a été optimisée dans son contenu : plus de

texte et meilleur contenu au niveau des mots clés. Il est important que les mots-clés des campagnes Google Ads soient présents sur la page d'atterrissage.

Sur la deuxième période, on constate :

- Moins de budget
- Moins d'impressions (car moins de budget, c'est normal), mis vraiment plus de clics en comparaison
- Un CPC nettement en baisse : de 0,65€ le clic à 0,53€ en moyenne
- Un CTR (taux de clic, par rapport aux impressions) qui est bien meilleur : passant de 11,73% à 14,53% (très bon malgré un manque de conversion sur le site (formulaire en ligne pour contacter chaque club par exemple...))